

PROJET D'ACHAT D'UN TERRAIN D'ATTERRISSAGE TOPET-AIXAM (73100 Pugny-Chatenod)

La FFVL a été sollicitée par le club Entre Ciel et Terre qui est gestionnaire du site du Revard ([voir la demande transmise par le club](#))



L'un des propriétaires de la parcelle de Pugny Chatenod (atterrissage du Topet-Aixam) propose la vente de son terrain. **Le prix demandé est de 1750 euros** (soit 1 euro par mètre carré), ce qui, renseignements pris auprès de la SAFER, est raisonnable pour du terrain agricole dans le secteur. Toutefois, le propriétaire a indiqué que le prix annoncé était négociable. À noter néanmoins que ce terrain est en indivision, les formalités d'acquisition risquent d'être plus compliquées.

Ce terrain est vraiment central dans la zone utilisée comme atterrissage. Il offre une surface «posable» mais permet surtout de devenir propriétaire d'une parcelle du secteur et d'avoir ainsi «un pied dans la place» pour les évolutions à venir.



Le terrain Topet-Aixam fait donc partie des 2 terrains d'atterrissage du massif du Revard, au-dessus d'Aix-les-bains, qui est un site de vol libre d'intérêt national. Sur proposition de la commission Sites et espaces de pratique, le Comité directeur propose que ce soit la FFVL qui en devienne propriétaire pour en assurer la pérennité à long terme.

Il est donc demandé à l'AG de donner mandat au Comité directeur pour finaliser cette acquisition si la situation concernant l'indivision se débloque.